



CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL

**LE PRIX DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE EN ARTS VISUELS
DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**

PRÉSENTATION

CONCOURS 2018

LE PRIX DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE EN ARTS VISUELS DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

PRÉAMBULE

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) est fier de s'associer aux Prix d'excellence en arts visuels de la Ville de Montréal afin de décerner annuellement le Prix de la diversité culturelle en arts visuels. L'enjeu de la diversité dans les arts est une orientation stratégique majeure du Conseil des arts de Montréal.

CONTEXTE

L'inclusion de la diversité culturelle est fondamentalement une question d'équité pour permettre à l'ensemble des artistes d'accéder aux mêmes ressources, de courir les mêmes chances d'être reconnus, de s'épanouir et d'apporter sa contribution à la société.

Pour le Conseil des arts de Montréal, la **diversité culturelle**¹ dans les arts est une question de reconnaissance des pratiques artistiques professionnelles minoritaires, particulièrement celles non occidentales. Le Conseil favorise également la création et la diffusion d'œuvres abordant des thèmes liés aux questions de la diversité culturelle. Ces œuvres encouragent les rapprochements interculturels et facilitent l'inclusion de la diversité dans les arts.

De plus, « Les artistes issus de la diversité éprouvent de la difficulté à faire reconnaître le parcours qui a été le leur dans leur pays d'origine et la spécificité de leur démarche

¹ Les éléments en bleu sont définis dans le glossaire <http://www.artsmontreal.org/fr/glossaire>

Artiste professionnel : qu'il soit autodidacte ou qu'il ait obtenu une formation académique – a acquis l'expérience et les connaissances nécessaires au développement de sa pratique personnelle, tout en étant reconnu comme tel par ses pairs (artistes de la même tradition artistique). Il crée, interprète ou publie des œuvres publiquement, se voue principalement à la pratique de son art et devrait recevoir une rémunération pour les œuvres qu'il réalise.

Artiste de la diversité : artiste originaire d'une communauté culturelle ou faisant partie d'une minorité visible ou qui a une pratique artistique minoritaire, non occidentale ou métissée.

Communautés culturelles ou minorités ethnoculturelles: communautés formées de personnes ayant une origine autre que canadienne, québécoise, française, britannique ou autochtone.

Minorités visibles : selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Produit no 97-562- XCB2006015 au catalogue de Statistique Canada.

souvent à mi-chemin entre les arts visuels et les métiers d'art, l'art contemporain et la culture traditionnelle». ²

OBJECTIF DU PRIX

Ce prix présente deux volets :

1. La reconnaissance d'une contribution significative au milieu des arts visuels montréalais de personnes issues de la diversité culturelle, de plus de 40 ans et et qui sont à mi-carrière;

ou

2. La reconnaissance d'une réalisation artistique exceptionnelle au cours de l'année 2017-2018 (du 1^{er} juillet au 30 juin) par des personnes issues de la diversité culturelle, de plus de 40 ans et qui sont à mi-carrière;

Le Prix de la diversité en arts visuels du Conseil des arts de Montréal vise à :

- mieux connaître les différentes pratiques professionnelles des artistes issus de la diversité en arts visuels et qui ont dépassé le stade de la relève;
- faciliter l'insertion et améliorer la visibilité de ces artistes dans le champ des arts visuels montréalais;
- souligner l'excellence des pratiques de la diversité culturelle en arts visuels de cette génération;
- offrir un soutien tangible aux lauréats pour les encourager à poursuivre leur parcours artistique;
- sensibiliser le public à la diversité culturelle des pratiques professionnelles en arts visuels.

²https://artsmontreal.org/media/conseil/publications/CAM_Etude-Autochtonie_Diversite-Longue.pdf

DESCRIPTION DU PRIX

Le prix accompagné d'un montant de sept mille cinq cent dollars (7 500 \$) est offert à un(e) artiste de la diversité culturelle qui s'est illustré(e) par sa démarche ou par sa production en arts visuels à Montréal durant l'année 2017-2018 dans les médiums suivants: peinture, sculpture, photographie, dessin, gravure, médias mixtes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. être un(e) artiste originaire d'une communauté culturelle ou faisant partie d'une minorité visible;
2. avoir plus de quarante (40) ans;
3. avoir plus de cinq (5) ans de pratique professionnelle au Québec;
4. avoir déjà présenté ou participé à des expositions dans son pays d'origine et/ou au Québec et/ou hors Québec;
5. être citoyen canadien ou résident permanent.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. La qualité de la réalisation artistique

- l'excellence de la réalisation artistique dans un contexte donné;
- le caractère distinctif de la proposition artistique.

2. L'impact sur la scène artistique

- l'apport de la contribution ou de la proposition artistique au développement de la discipline;
- l'exemplarité de la contribution ou de la proposition artistique.

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection composé d'au moins deux créateurs issus de la diversité culturelle ainsi que de membres reconnus pour leur compétence dans le secteur des arts visuels ainsi que pour leur bonne connaissance de la diversité des pratiques professionnelles de ce milieu.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE ET DATE LIMITE

La candidature doit être présentée à l'aide du *Formulaire de mise en candidature* prévu à cet effet et être accompagnée d'un dossier complet qui inclut toutes les pièces exigées mentionnées au formulaire.

La date limite est le 30 septembre 2018

Pour de plus amples renseignements contacter :

Marie-Michèle Cron
Conseillère culturelle – arts visuels et arts numériques
mcron.p@ville.montreal.qc.ca
Téléphone: (514) 280-4125

ou

Iulia-Anamaria Salagor
Chargée de projets – diversité culturelle dans les arts
iasalagor.p@ville.montreal.qc.ca
Téléphone: (514) 280-3583

Toutes les candidatures doivent être adressées à l'attention de
mcron.p@ville.montreal.qc.ca